

Lettre de contestation des charges de copropriété

Lettres Logements Constructions

Posté par: modeles lettres gratuites

Publiée le : 18/5/2010 8:26:32

Les charges de copropriété se divisent en deux parties : les charges générales et les charges spéciales. Madame, Monsieur, Je suis locataire du logement situé (indiquer l'adresse). J'ai reçu le décompte des charges que vous m'avez envoyé en tant que syndic de copropriété, hors je conteste les charges suivantes (indiquer les charges). En effet, ces charges vous incombent selon le décret numéro (indiquer le numéro), c'est pourquoi je vous demande de m'adresser des explications ou tout simplement de rectifier le décompte si c'est une erreur. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lettre de contestation des charges de copropriété